



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
LANGUEDOC-ROUSSILLON

PRÉFECTURE DE L'HÉRAULT

C o m m u n i q u é d e p r e s s e

Montpellier, le 17 décembre 2010

Contrôles coordonnés des taxis

Conformément aux engagements qui ont été pris par M. le Préfet à l'égard de la profession, les services de police et de gendarmerie de l'Hérault ont de nouveau mené deux opérations de contrôles des taxis sur le territoire de la commune de Montpellier les 7 et 13 décembre derniers. Il s'agissait notamment de mettre en lumière et, le cas échéant, de sanctionner les taxis dit clandestins, qui mettent concrètement à mal les professionnels qui font eux leur travail dans les règles. Ces contrôles ont aussi permis de relever des infractions plus mineures, rappelant ainsi à la loi les contrevenants. Concrètement, sur 86 taxis contrôlés, 31 infractions ont été relevées.

Plusieurs autres initiatives de ce genre seront prises sur tout le département au cours de l'année 2011.

Contact communication : 04 67 61 61 25